Stage artistique
du 23 et 24 février 2019
Formulaire d'inscription

Un formulaire par stagiaire à retourner à :

Christelle Mayran
Service culture sport et vie de la cité
46 avenue de Gameville
31650 Saint-Orens

ou par email :
Christelle.MAYRAN@mairie-saint-orens.fr

J'inscris mon enfant au stage de danse, musique et théâtre du 23 au 24 février 2019 (10h/17h)

Nom de famille et prénom du stagiaire : _____

☐ Fille ☐ Garçon Date de naissance jour : _mois :_année : _____

Expérience dans une ou plusieurs disciplines :_____

_____

_____

Nom complet du représentant légal : _____

Adresse :_____

No postal: _____Ville :_____

E-mail : _____

Portable de la mère : _____

Portable du père : _____

J'autorise l'Atelier « Ecole des arts » à utiliser des images (photos, vidéos) où apparaît mon fils / ma fille* pour les diffuser sur le site internet de la ville, dans des brochures, des articles de presse en rapport avec l'Atelier : **Oui - Non**

Par sa signature, le/la soussigné/e déclare avoir pris connaissance des conditions (pages suivantes) et s'engage à s'y conformer. Il/elle confirme également que le stagiaire est titulaire d'une assurance RC et accidents.

Lieu et date : _____

Signature du représentant légal : _____

Signature du stagiaire : _____

- *Rayer la mention inutile*

Stage artistique
du 23 et 24 février 2019
Conditions générales

Modalités d'inscription :

Le stage artistique – danse – Musique – Théâtre est ouvert aux adolescents de 12 ans à 17 ans.

L'inscription se fait au moyen du formulaire disponible par email : Christelle.MAYRAN@mairie-saint-orens.fr
Ou sur le site de la ville : http://www.ville-saint-orens.fr/

Le formulaire est à remplir et à signer avant de le retourner.
L'inscription est confirmée dès réception du paiement.
En inscrivant un enfant, le parent s'engage à lui faire suivre la totalité de l'activité.

Désistements et remboursements :
Tout désistement doit être immédiatement annoncé
par email (Christelle.MAYRAN@mairie-saint-orens.fr).

En cas de désistement du participant dans les 15 jours qui précédent le début du stage/de l'atelier et quels qu'en soient les motifs, 50% du prix du stage seront retenus.
Tout stage qui est entamé est dû dans sa totalité.

En cas de maladie ou d'accident de l'enfant, et uniquement sur présentation d'un certificat médical, un remboursement sera accordé.

L'Atelier se réserve le droit d'annuler le stage si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint ou pour toute autre raison. Dans ce cas, l'intégralité du paiement sera remboursée.

Horaires :

Le stage se déroule sur un week-end, samedi 23 et dimanche 24 février 2019 de 10h à 17h.

L'accueil se fait dès 9h30, les activités / cours commenceront à 10h00 jusqu'à 12h30 et reprendront à 13h30 jusqu'à 17h. Une pause sera organisée de 12h30 à 13h30 (prévoir pique-nique sur place).

Tarifs :

60 €uros par élève. Tous règlements et chèques seront adressés à :

Association Altidanse
6 Place Jean Bellières,
31650 Saint-Orens-de-Gameville
Téléphone : 05 61 39 95 56
altidanse@orange.fr

Un formulaire par stagiaire à retourner à :

Christelle Mayran
Service culture sport et vie de la cité
46 avenue de Gameville
31650 Saint-Orens

ou par email :
Christelle.MAYRAN@mairie-saint-orens.fr